

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2001-2002

31 MAI 2002

PROJET DE DECRET

PORTANT CONFIRMATION DE CERTAINS PROFILS DE FORMATION DEFINIS
CONFORMEMENT A L'ARTICLE 6 DU DECRET DU 27 OCTOBRE 1994
ORGANISANT LA CONCERTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Profil de formation

Technicien/Technicienne en environnement

TECHNICIEN / TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT

Le métier

Tout métier de l'environnement devrait avoir pour but de protéger et gérer la nature et les milieux, tout en prévenant et réduisant les pollutions et les risques, afin d'aménager harmonieusement et durablement les territoires et le cadre de vie, notamment grâce à une sensibilisation et une modification des comportements (5e Mondial des métiers, Lyon).

Les quatre axes suivants ont été reconnus en Communauté Française :

- 1) la protection et la gestion des espaces verts urbains et ruraux au sens large ;
- 2) la gestion des déchets ;
- 3) la surveillance des eaux, en ce comprise la collecte des échantillons ;
- 4) l'assistance aux conseillers en environnement.

Le métier proprement dit peut être articulé autour de 8 grandes fonctions, toutes transversales à des degrés divers.

Le métier s'inscrit dans la perspective de la stratégie du développement durable et du souci d'une meilleure qualité de vie.

Le technicien/la technicienne en environnement exerce toutefois une fonction de relais entre, d'une part, les concepteurs, possédant une formation de niveau supérieur, universitaire ou non, et, d'autre part, les équipes de terrain (éco-cantonniers, ouvriers, jardiniers,...), responsables de l'exécution. Il/elle peut exercer la direction des équipes de terrain. Il/elle participe ainsi à la mise en œuvre d'une gestion dont il/elle n'est pas nécessairement l'initiateur/l'initiatrice. Il/elle peut, au stade de la prise d'échantillons et de l'établissement de relevés, effectuer un premier diagnostic de terrain. Dans cette perspective, il/elle se réfère aux législations en vigueur en veillant à leur application. Il/elle aura le souci permanent de prendre conseil et de se référer aux personnes ressources.

Le technicien/ la technicienne en environnement doit posséder une capacité d'écoute, de reformulation et de communication adaptée à l'environnement dans lequel il/elle est appelé(e) à exercer ses fonctions.

Il/elle exerce donc une fonction essentiellement polyvalente, qui exclut les visions trop exclusivement sectorielles du domaine.

Les emplois correspondants se situent essentiellement dans le secteur public et le monde associatif.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans le groupe de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire technique de qualification.

Pierre Morandi

Xavier Delpierre

André Vannieuwenhove

Didier Caty

Présidents de commission consultative

Chargés de mission

Ont collaboré à l'élaboration des profils, des représentants :

- de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne, direction « Logistique » et divisions « Nature » et « Espaces verts »,
- de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.), département « Forêt et réserves naturelles »,
- des Organisations syndicales des agents des services publics (enseignement),
- des Organisations syndicales siégeant au Conseil national du travail,
- de l'Inspection générale de l'Enseignement technique de la Communauté française,
- de l'Enseignement secondaire des différents réseaux,
- du Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale,
- de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM) (département environnement),
- de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle (IBFFP),
- de l'Institut Eco-Conseil,
- du réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement),
- de l'A.B.E.C.E. (Association belge des éco-conseillers et conseillers en environnement),
- de la C.I.B.E. (Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux),
- de l'A.S.B.L. Tournesol – Zonnebloem à Bruxelles,

- du Centre Marie-Victorin à Vierge,
- des Cercles de Naturalistes de Belgique, A.S.B.L.,
- de Parcs Naturels,
- de l'Union des entrepreneurs de jardins de Belgique,
- du Service environnement de la Commune de Jette,
- du Service environnement de la Ville de Gembloux,
- du Département environnement du Bureau économique de la Province de Namur,
- de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (C.I.B.E.) (département du personnel et département environnement, domaine et topographie).

Table des matières

Le métier		Page 2
Remerciements		Page 4
Table des matières		Page 6
Fonction 01	Identifier les bases de l'écologie et de la protection de l'environnement.	Page 7
Fonction 02	Participer à l'application des techniques de gestion de l'environnement.	Page 8
Fonction 03	Participer à la gestion de la matière vivante.	Page 12
Fonction 04	Participer à la gestion des espaces dits « naturels ».	Page 15
Fonction 05	Participer à la gestion de l'espace rural et urbain.	Page 23
Fonction 06	Participer à l'amélioration de la qualité de vie.	Page 26
Fonction 07	Informier et sensibiliser en matière d'environnement.	Page 27
Fonction 08	S'intégrer dans la vie professionnelle.	Page 28

Fonction 01 : Identifier les bases de l'écologie et de la protection de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Identifier et définir les éléments d'écologie.	1.1.1. Rechercher les structures et les modèles où l'homme est ou pourrait être en équilibre avec le milieu (agriculture extensive, agriculture durable, exploitation raisonnée des ressources) c'est-à-dire être conscient que la gestion d'un écosystème implique une approche globale et systémique).	CM	
1.2. Participer à la protection de l'environnement.	1.2.1. Caractériser les principales causes de dégradation de la biosphère (expansion démographique, dette du Tiers-Monde, industrialisation, ...)	CM	
1.3. Initier aux mesures légales et à la législation environnementale (biodiversité, protection de la nature, Rio, conventions internationales, Natura 2000, ...)	1.3.1. Mettre en évidence les grands axes pris en compte dans les mesures légales, en considérant les différents secteurs de l'environnement et de l'écologie.	CM	

Fonction 02 : Participer à l'application des techniques de gestion de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Participer à la protection des ressources en eau aux points de vue qualitatif et quantitatif.	2.1.1. Identifier le cycle de l'eau.	CM	
	2.1.2. Identifier les principaux usages de l'eau.	CM	
	2.1.3. Mettre en évidence les principales perturbations du cycle de l'eau.	CM	
	2.1.4. Identifier les nuisances qui découlent des perturbations du cycle de l'eau (pour la santé, ...)	CM	
	2.1.5. Identifier les principales techniques de détection des pollutions des eaux.	CM	
	2.1.6. Prélever les échantillons d'eaux usées destinés à l'analyse.	CM	
	2.1.7. Appliquer les principales techniques de terrain d'analyse des eaux.	CM	
	2.1.8. <i>Appliquer les principales techniques de laboratoire d'analyse des eaux.</i>	CEP	
	2.1.9. Tirer des conclusions des résultats des analyses de l'eau.	CM	
	2.1.10. <i>Participer à la mise en œuvre des solutions préventives et curatives en matière de protection des eaux.</i>	CEF CEP	

2.2.Participer à la protection des sols.	2.1.11 <i>Se référer aux législations en vigueur en matière de protection des eaux et veiller à leur application.</i>	CEF CEP	
	2.1.12.Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	2.2.1.Mettre en évidence les différents composants d'un sol.	CM	
	2.2.2.Établir les relations qui existent entre les composants d'un sol.	CM	
	2.2.3.Identifier les principaux types de sol.	CM	
	2.2.4.Lire une carte pédologique.	CM	
	2.2.5.Mettre en évidence les principales causes de déséquilibre des sols.	CM	
	2.2.6.Identifier les nuisances qui découlent du déséquilibre des sols.	CM	
	2.2.7.Identifier les principales techniques de détection des pollutions des sols.	CM	
	2.2.8.Prélever des échantillons de sol pour les analyses courantes.	CM	
	2.2.9.Appliquer les principales techniques de terrain d'analyse des sols.	CM	
	2.2.10. <i>Appliquer les principales techniques de laboratoire d'analyse de sol.</i>	CEF CEP	
	2.2.11.Tirer des conclusions des résultats des analyses de sol.	CM	

	2.2.12. <i>Participer à la mise en œuvre des solutions préventives et curatives en matière de protection des sols.</i>	CEF CEP	
	2.2.13. <i>Se référer aux législations spécifiques en matière de protection de sol et veiller à leur application.</i>	CEF CEP	
	2.2.14. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
2.3. Participer à la protection de l'air.	2.3.1. Mettre en évidence les différentes composantes de l'atmosphère.	CM	
	2.3.2. Mettre en évidence les principales sources de perturbation de la qualité de l'air.	CM	
	2.3.3. Identifier les nuisances qui découlent de la pollution atmosphérique (pour la santé, pour la végétation, ...)	CM	
	2.3.4. Identifier les principales techniques de détection de pollution de l'air.	CM	
	2.3.5. Interpréter les résultats des analyses courantes de pollution de l'air.	CM	
	2.3.6. <i>Participer à la mise en œuvre des solutions préventives et curatives en matière de protection de l'air.</i>	CEF CEP	
	2.3.7. <i>Se référer aux législations spécifiques en matière de protection de l'air et veiller à leur application.</i>	CEF CEP	
	2.3.8. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
2.4. Participer à la gestion des déchets.	2.4.1. Identifier les principaux déchets (types, origines, ...)	CM	

2.4.2. <i>Participer aux mesures préventives et curatives en matière de gestion des déchets.</i>	CEF CEP	
2.4.3. Identifier les principales techniques de collecte des déchets.	CM	
2.4.4. <i>Participer à la collecte des déchets.</i>	CEF CEP	
2.4.5. Identifier les principales techniques de traitement des déchets.	CM	
2.4.6. <i>Participer au traitement des déchets.</i>	CEF CEP	
2.4.7. Identifier les principales techniques de valorisation des déchets.	CM	
2.4.8. <i>Participer à la valorisation des déchets.</i>	CEF CEP	
2.4.9. Identifier les principales techniques d'élimination des déchets.	CM	
2.4.10. <i>Participer à l'élimination des déchets.</i>	CEF CEP	
2.4.11. <i>Se référer aux législations spécifiques en matière de gestion des déchets et veiller à leur application.</i>	CEF CEP	
2.4.12. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

Fonction 03 : Participer à la gestion de la matière vivante.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Participer à l'application des moyens de lutte contre les « pestes » et les perturbations d'équilibre entre espèces.	3.1.1. Identifier les principales « pestes » (maladies, parasites, mérule, espèces en situation de proliférer telles pigeons, rats, pies, corneilles, chats errants, ...)	CM	
	3.1.2. Comprendre les relations entre l'hôte et le parasite.	CM	
	3.1.3. Identifier les conditions favorables à une prolifération de « pestes ».	CM	
	3.1.4. Identifier les principaux moyens de prévention des épidémies.	CM	
	3.1.5. <i>Participer à la prévention des épidémies.</i>	CEF CEP	
	3.1.6. Enumérer les effets secondaires des pesticides.	CM	
	3.1.7. Identifier des traitements respectueux de l'environnement (lutte intégrée, lutte biologique, méthodes culturales, ...)	CM	
	3.1.8. <i>Appliquer des traitements respectueux de l'environnement (lutte intégrée, lutte biologique, méthodes culturales, ...)</i>	CEF CEP	
	3.1.9. Identifier les règles de protection lors de l'utilisation des produits (loi sur le bien-être des travailleurs, ...)	CM	

3.2. Etablir les grands types de modifications possibles sur le vivant.	3.1.10. Appliquer les règles de protection lors de l'utilisation de produits (loi sur le bien-être des travailleurs,...)	CM	
	3.1.11. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	3.2.1. Énumérer les principaux types de modifications possibles sur le vivant.	CM	
	3.2.2. Mettre en évidence l'impact écologique des principales modifications possibles sur le vivant.	CM	
	3.2.3. Identifier une stratégie ou un code de bonne utilisation des principales techniques de modification du vivant.	CM	
3.3. Participer à la mise en œuvre des modes de transformation des matières organiques, dans le cadre du développement durable.	3.2.4. <i>Participer à une stratégie ou un code de bonne utilisation des principales techniques de modification du vivant.</i>	CEF CEP	
	3.2.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	3.3.1. Répertorier les matières susceptibles de subir une transformation utilisable.	CM	
	3.3.2. Identifier les différentes techniques de transformation biologique d'une matière organique.	CM	
	3.3.3. <i>Participer à l'évaluation de l'impact de l'utilisation des techniques de transformation biologique d'une matière organique dans le cadre du développement durable.</i>	CEF CEP	

	3.3.4. <i>Participer à l'application des réglementations en vigueur en matière de transformation biologique d'une matière organique dans le cadre du développement durable.</i>	CEF CEP	
	3.3.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

Fonction 04 : Participer à la gestion des espaces dits « naturels ».

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Participer à la protection et à la gestion de la végétation.	4.1.1. Reconnaître les principales espèces de la flore sauvage.	CM	
	4.1.2. Décrire les principales associations végétales ou groupes écologiques et leur dynamique.	CM	
	4.1.3. Appréhender les relations entre les espèces végétales et les écosystèmes.	CM	
	4.1.4. Identifier les principales espèces végétales protégées.	CM	
	4.1.5. Etablir, sous la conduite d'une personne ressource, l'inventaire d'associations végétales.	CM	
	4.1.6. Assurer, sous la conduite d'une personne ressource, le suivi d'associations végétales.	CM	
	4.1.7. <i>Participer à l'application des principales techniques de protection des associations végétales menacées.</i>	CEF CEP	
	4.1.8. Se référer aux législations spécifiques en matière de protection et de gestion de la végétation et veiller à leur application.	CM	
	4.1.9. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
4.2. Participer à la protection et à la gestion de la faune.	4.2.1. Reconnaître les principales espèces animales.	CM	

	4.2.2.	Décrire les principales populations animales et leur dynamique.	CM	
	4.2.3.	Appréhender les relations entre les espèces animales et les écosystèmes.	CM	
	4.2.4.	Identifier les principales espèces animales protégées.	CM	
	4.2.5.	Etablir, sous la conduite d'une personne ressource, l'inventaire des populations animales.	CM	
	4.2.6.	Assurer, sous la conduite d'une personne ressource, le suivi des populations animales.	CM	
	4.2.7.	<i>Participer à l'application des techniques de protection des populations animales menacées (batraciens, oiseaux, ...)</i>	CEF CEP	
	4.2.8.	Se référer aux législations spécifiques en matière de protection et de gestion des populations animales et veiller à leur application.	CM	
	4.2.9.	Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	4.3.	Identifier les éléments de protection et de gestion des écosystèmes.		
	4.3.1.	Reconnaître les principaux écosystèmes.	CM	
	4.3.2.	Identifier les critères permettant d'apprécier l'état d'équilibre d'écosystèmes.	CM	
	4.3.3.	Identifier les éléments d'un rapport de situation d'un site (identification du propriétaire, nature de l'écosystème, composition de l'écosystème, ...)	CM	
	4.3.4.	Énumérer les différents types de gestion des écosystèmes.	CM	

	4.3.5.	Tenir compte de la biodiversité dans la gestion d'écosystèmes.	CM	
4.4. Participer à la protection et à la gestion d'un écosystème aquatique ;	4.4.1.	Décrire les différents types d'écosystèmes aquatiques.	CM	
	4.4.2.	Énumérer les critères de qualité d'un écosystème aquatique.	CM	
	4.4.3.	Identifier l'intérêt biologique d'écosystèmes aquatiques.	CM	
	4.4.4.	Apprécier l'état d'équilibre d'un écosystème aquatique.	CM	
	4.4.5.	Établir un rapport de situation d'un écosystème aquatique.	CM	
	4.4.6.	Énumérer les principaux modes de gestion d'un écosystème aquatique (curage, tunage ⁽¹⁾ , perré ⁽²⁾ , enrochement ⁽³⁾ , techniques végétales,...)	CM	
	4.4.7.	<i>Participer à l'évaluation de l'impact des différents modes de gestion d'un écosystème aquatique.</i>	CEF CEP	
	4.4.8.	<i>Participer aux propositions de gestion d'un écosystème aquatique</i>	CEF CEP	
	4.4.9.	Expliquer le choix du mode de gestion d'un écosystème aquatique.	CM	
	4.4.10.	Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

⁽¹⁾ tunage : tapis de végétaux tressés chargé d'un lit de gravier pour arrêter l'action érosive des eaux.

⁽²⁾ perré : mur de pierres sèches ou en maçonnerie, qui protège un ouvrage et empêche les eaux de le dégrader ou les terres d'une tranchée de s'effondrer.

⁽³⁾ enrochement : ensemble de gros blocs de roches utilisé pour la protection des parties immergées des ouvrages d'art ou pour la construction de barrages.

4.5. Participer à la protection et à la gestion d'un espace tampon.	4.5.1.	Décrire les principaux types d'espace tampon (terre-pleins et talus, lisières, RAVeL ⁽⁴⁾ , friches, ...)	CM	
	4.5.2.	Identifier l'intérêt biologique d'un espace tampon.	CM	
	4.5.3.	Apprécier l'état d'équilibre d'un espace tampon.	CM	
	4.5.4.	Établir un rapport de situation d'un espace tampon.	CM	
	4.5.5.	Énumérer les principaux modes de gestion d'un espace tampon.	CM	
	4.5.6.	<i>Participer aux propositions de gestion d'un espace tampon.</i>	CEF CEP	
	4.5.7.	<i>Participer à l'évaluation de l'impact des propositions de gestion d'un espace tampon.</i>	CEF CEP	
	4.5.8.	Expliquer le choix du mode de gestion d'un espace tampon.	CM	
	4.5.9.	Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
4.6. Participer à la gestion d'un domaine public rural.	4.6.1.	Définir les différents types de domaines publics ruraux.	CM	
	4.6.2.	Identifier l'intérêt biologique de domaines publics ruraux.	CM	
	4.6.3.	Identifier les différents utilisateurs des domaines public ruraux.	CM	
	4.6.4.	S'informer des aspirations des différents utilisateurs d'un domaine public rural.	CM	

⁽⁴⁾ RAVeL : réseau autonome de voies lentes (cyclistes, piétons, cavaliers, voitures d'enfants, véhicules pour handicapés)

4.7. Participer à la gestion d'un espace public en milieu urbain.	4.6.5.	Apprécier la validité des aspirations des différents utilisateurs d'un domaine public rural.	CEF CEP	
	4.6.6.	Apprécier l'état d'équilibre d'un écosystème du domaine public rural.	CM	
	4.6.7.	Établir l'état des lieux d'un domaine public rural.	CM	
	4.6.8.	Établir une liste des différents modes de gestion d'un domaine public rural.	CM	
	4.6.9.	Participer aux propositions de gestion d'un domaine public rural	CEF CEP	
	4.6.10	Expliquer le choix du mode de gestion d'un domaine public rural	CM	
	4.6.11.	Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	4.7.1.	Définir les principaux types d'espaces publics en milieu urbain.	CM	
	4.7.2.	Identifier l'intérêt biologique d'espaces publics en milieu urbain.	CM	
	4.7.3.	Identifier les principaux utilisateurs des espaces publics en milieu urbain.	CM	
	4.7.4.	S'informer des aspirations des principaux utilisateurs d'un espace public en milieu urbain	CM	
	4.7.5.	Apprécier la validité des aspirations des principaux utilisateurs d'un espace public en milieu urbain.	CEF CEP	
	4.7.6.	Apprécier l'état d'équilibre d'un écosystème de l'espace public en milieu urbain	CM	

4.8. Participer à la gestion d'un espace forestier.	4.7.6.	Établir un état des lieux de la situation d'un espace public en milieu urbain.	CM	
	4.7.7.	Énumérer les principaux modes de gestion d'un espace public en milieu urbain.	CM	
	4.7.8.	<i>Participer aux propositions de gestion d'un espace public en milieu urbain.</i>	CEF CEP	
	4.7.9.	Expliquer le choix du mode de gestion d'un espace public en milieu urbain.	CM	
	4.7.10.	Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	4.8.1.	Définir les principaux types d'espaces forestiers.	CM	
	4.8.2.	Identifier l'intérêt biologique d'espaces forestiers.	CM	
	4.8.3.	Identifier les principaux utilisateurs des espaces forestiers.	CM	
	4.8.4.	S'informer des aspirations des différents utilisateurs d'un espace forestier.	CM	
	4.8.5.	<i>Apprécier la validité des aspirations des différents utilisateurs d'un espace forestier.</i>	CEF CEP	
	4.8.6.	Apprécier l'état d'équilibre d'un écosystème forestier.	CM	
	4.8.7.	Établir l'état des lieux d'un écosystème forestier	CM	
	4.8.8.	Énumérer les principaux modes de gestion d'un écosystème forestier	CM	

4.9. Participer à la gestion d'une réserve naturelle ou d'une aire protégée.	4.8.9. Participer aux propositions de gestion d'un écosystème forestier.	CEF CEP	
	4.8.10. Expliquer le choix du mode de gestion d'un écosystème forestier.	CM	
	4.8.11. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	4.9.1. Définir les termes « réserve naturelle » et « aire protégée ».	CM	
	4.9.2. Citer les zones protégées par catégorie de milieu.	CM	
	4.9.3. Identifier les différentes étapes de la procédure de classement d'un site d'intérêt biologique.	CM	
	4.9.4. Enumérer les principaux modes de gestion d'un site d'intérêt biologique (étrépage ⁽⁵⁾ , écobuage ⁽⁶⁾ , fauchage, pâturage).	CM	
	4.9.5. Participer aux propositions de protection et de gestion d'un site d'intérêt biologique.	CEF CEP	
	4.9.6. Expliquer le choix du mode de protection et de gestion d'un site d'intérêt biologique	CM	
	4.9.7. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
4.10. Participer à la gestion d'un parc naturel dans ses aspects nature, environnement et paysage.	4.10.1. Définir le terme « parc naturel ».	CM	
	4.10.2. Participer à l'établissement de l'état des lieux d'un parc naturel.	CEF CEP	

⁽⁵⁾ étrépage : action d'enlever la couche organique du sol.

⁽⁶⁾ écobuage : technique de brûlis contrôlé de la végétation pour ouvrir le milieu et permettre une augmentation de la minéralisation et donc de la fertilité du sol à des fins agropastorales.

4.11. Participer (en termes d'environnement) à la protection et à la gestion du paysage.	4.10.3. Participer à l'établissement du plan de gestion d'un parc naturel.	CEF CEP	
	4.10.4. Participer à la mise en place du plan de gestion d'un parc naturel.	CEF CEP	
	4.10.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
	4.11.1. Définir la notion de paysage.	CM	
	4.11.2. Établir les relations écologiques entre les éléments du paysage (maillage écologique).	CM	
	4.11.3. Participer à l'évaluation écologique, quantitative et qualitative, des paysages.	CEF CEP	
	4.11.4. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

Fonction 05 : Participer à la gestion de l'espace rural et urbain.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Identifier les principaux instruments de l'aménagement du territoire	5.1.1. Énumérer les principaux critères à considérer lors de l'établissement d'un plan d'aménagement du territoire.	CM	
	5.1.2. Énumérer les principaux types de plans d'aménagement du territoire	CM	
5.2. Identifier les principaux acteurs et utilisateurs de l'aménagement du territoire.	5.2.1. Identifier les principaux acteurs et intervenants de l'aménagement du territoire.	CM	
	5.2.2. Identifier les principaux utilisateurs d'un site repris sur un plan d'aménagement avec leurs interactions.	CM	
5.3. Identifier les principaux enjeux de l'aménagement du territoire.	5.3.1. Expliquer l'intérêt de plans d'aménagement du territoire.	CM	
5.4. Participer à la réhabilitation d'un site industriel désaffecté.	5.4.1. Identifier les principaux modes de réutilisation des sites industriels désaffectés.	CM	
	5.4.2. Identifier les mesures propres à augmenter la biodiversité lors de la réhabilitation d'un site industriel désaffecté.	CM	
	5.4.3. <i>Participer à la réhabilitation d'un site industriel désaffecté en veillant au respect de l'environnement.</i>	CEF CEP	
	5.4.4. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

5.5. Participer à la rénovation urbaine et rurale.	5.5.1. Identifier les besoins de la population dans le cadre d'une rénovation urbaine et rurale.	CM	
	5.5.2. Identifier des mesures propres à augmenter la biodiversité de l'espace lors d'une rénovation.	CM	
	5.5.3. <i>Participer à un projet de rénovation en accord avec le cadre urbanistique local.</i>	CEF CEP	
	5.5.4. Identifier des mesures propres à augmenter la biodiversité de l'espace lors d'une rénovation.	CM	
	5.5.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
5.6. Identifier la problématique du remembrement.	5.6.1. Identifier les règles applicables lors du remembrement.	CM	
	5.6.2. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
5.7. Participer à la protection du patrimoine.	5.7.1 Identifier les étapes de la procédure de classement d'un monument.	CM	
	5.7.2 Identifier un patrimoine à protéger ainsi que les propriétaires	CM	
	5.7.3 <i>Participer aux propositions de gestion d'un patrimoine protégé.</i>	CEF CEP	
	5.7.4 Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
5.8. Participer à la procédure d'obtention et de suivi d'un permis d'environnement.	5.8.1. Identifier les étapes de la procédure de la délivrance du permis d'environnement.	CM	
	5.8.2. Identifier les principaux acteurs de la délivrance du permis d'environnement.	CM	

5.8.3.	Identifier les principaux acteurs du suivi et du contrôle du permis d'environnement.	CM	
5.8.4.	<i>Participer à la procédure d'obtention d'un permis d'environnement.</i>	CEF CEP	
5.8.5.	Se référer et prendre conseil auprès des personnes ressources.	CM	

Fonction 06 : Participer à l'amélioration de la qualité de vie.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Participer à la gestion du bien-être de la population	6.1.1. Identifier les principales nuisances (acoustiques, visuelles, olfactives,...)	CM	
	6.1.2. Identifier les principaux moyens techniques , individuels ou collectifs qui permettent de prévenir les effets néfastes des nuisances (acoustiques, visuelles, olfactives...)	CM	
	6.1.3. Identifier les principaux moyens techniques, individuels ou collectifs, qui permettent d'atténuer les effets néfastes des nuisances (acoustiques, visuelles, olfactives...)	CM	
	6.1.4. <i>Participer aux propositions de lutte contre les principales nuisances (acoustiques, visuelles, olfactives...)</i>	CEF CEP	
	6.1.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	

Fonction 07 : Informer et sensibiliser en matière d'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Appliquer les règles de base en matière de communication	7.1.1. Pratiquer l'écoute active	CM	L'apprenant/apprenante reformule fidèlement un message.
	7.1.2. Parler en public : informer, expliquer, argumenter.	CM	Face à un public restreint, l'apprenant/apprenante explique un problème écologique de façon claire et argumentée.
	7.1.3. <i>Mettre en œuvre les principales techniques d'animation de réunions.</i>	CEF CEP	
	7.1.4. Utiliser les supports de communication appropriés (tableaux, affiches, panneaux, supports informatiques, films, ...).	CM	
	7.1.5. Prendre conseil et se référer aux personnes ressources.	CM	
7.2. Participer à la réalisation des actions d'animation pour sensibiliser le public à une problématique environnementale.	7.2.1. Identifier les principales attentes d'un public concernant une problématique d'environnement.	CM	
	7.2.2. <i>Participer à la mise sur pied d'un système d'information d'un public restreint.</i>	CEF CEP	
	7.2.3. <i>Participer à des actions d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement.</i>	CEF CEP	

Fonction 08 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. S'intégrer dans la vie professionnelle	8.1.1. Identifier ses responsabilités, droits et devoirs	CM	
	8.1.2. <i>Appréhender les contraintes du métier</i>	CEF CEP	
	8.1.3. <i>Développer une attitude positive à l'égard du changement</i>	CEF CEP	
	8.1.4. <i>Accroître ses compétences, s'informer, se documenter</i>	CEF CEP	
	8.1.5. <i>Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation</i>	CEF CEP	
	8.1.6. <i>Développer ses capacités d'écoute, de reformulation, de tolérance et de solidarité</i>	CEF CEP	
	8.1.7. <i>Développer ses capacités à conduire une équipe</i>	CEF CEP	
	8.1.8. Travailler avec soin et précision	CM	
	8.1.9. Travailler en équipe	CM	

